N°. 8.

Reflections sur les observations De m.r rollan chirurgien de brest

L'academie royale des sciences qui doit avoir vû le fetus dont on vient de parler, n'aura envisagé selon son objet, que la conformation monstrueuse; ce qui n'empeche pas que l'academie de chirurgie ne puisse faire usage de quelques points qui ont un rapport particulier aux vües de cette academie.

plusieurs faits nous prouvent que le placenta peut prendre des attaches à differens points de l'interieur de la matrice et que le fonds de cet organe n'est point comme on la cru trop generalement un lieu qui soit particulierement affecté à son adhesion. l'observation de m.r rollan nous confirme dans ce sentiment; puisque le placenta qui etoit adherent à la tete du fetus, fut la partie qui se presenta la premiere dans l'accouchement. son attache etoit donc à la partie inf.re et près de l'orifice de la matrice; et le fetus avoit la tete en bas: car si l'on supposoit selon le sentiment general que l'attitude du foetus est d'avoir les talons près des fesses, la tete entre les mains et baissées sur les genoux et qu'enfin ~~qu'une~~ culbutte luy donne vers les derniers temps de la grossesse la situation dans laquelle il sort lorsque l'accouchement est naturel, il auroit fallu que le fetus dont il s'agit, pour presenter la tete à

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 27 d 27

l'orifice de la matrice lui fait tourner tout le placenta dans cet organe ce qui n'est point possible par plusieurs raisons. d'ailleurs cette rotation suppose un decollement total qui auroit produit une perte de sang excessive, accident qui n'est point survenu.

cette observation presente encore un autre point de vice. l'adherence du placenta avec communication de vaisseaux ne pourroit-elle pas avoir lieu sur un fetus bien conformé d'ailleurs? l'exemple est frappant, car il n'y a aucune relation entre cette adherence et les autres dispositions defectueuses: d'ailleurs les ~~bizarreries~~ variétés qu'on observe journellement dans les ouvrages de la nature suffiroient pour nous persuader la possibilité de ce fait. suivons cette possibilité et examinons les effets qui peuvent resulter d'un pareil etat.

La partie du placenta qui seroit adherente à la tete ou à quelque autre partie de l'enfant avec commerce de vie, comme nous le supposons, pourroit se decoller par toutes les causes qui detachent ~~quelquefois~~ le placenta de la partie interne de la matrice pendant la grossesse: je ne detaillerai point ces causes, ~~qui~~ et ne parlerai point des changemens de situation par ~~cette~~ que cette opinion seroit trop favorable à l'hypothese que je fais; je ne pretens pas prouver la necessité du decollement interieur dans le cas d'adherence

je m'arrete à sa possibilité, et me contente des causes gnales qui peuvent la procurer.

ce decollement produira une perte de sang qui ne se manifestera ~~que~~ par la tension du ventre et la foiblesse de la malade; la perte de sang annonce dans les cas ordinaires le decollement du placenta d'avec la matrice, et dans le cas supposé dont je parle il n'y aura ni indication, ni possibilité a l'employer les secours dont mr. puzos nous à fait sentir l'utilité dans son memoire sur la perte de sang des femmes grosses.

La nature peut remedier quelque fois aux hemorragies produites + par le decollement exterieur; elles peuvent s'arreter d'elles mêmes au moyen des caillots de sang qui se forment à l'embouchure des vaisseaux. mais cette obturation si necessaire par les preuves demonstratives qu'en a donné mr. petit dans les mem. de l'acad. Royale des sciene. est absolument impossible dans le decollement interieur d'un placenta qui s'etoit adherent +. Car les eaux dans lesquelles l'enfant nage s'opposeront par leur vertu delayante à la formation des caillots, et en humectant et relachant les orifices des vaisseaux ouverts ceux ci seront toujours dans la disposition la plus favorable à l'ecoulement du sang: cette seconde proposition me paroît incontestable, et la premiere est prouvée par l'experience journaliere: on sait qu'une compresse mouillée et

+ si le decollemt. se fait à la circonference de l'adherence ~~et [illegible]~~ dans

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

appliquée sur de la charpie seche qui vient à s'imbiber du sang d'une playe, est un obstacle à la cessation d'un saignement meme ordinaire qu'on ne pourroit point qualifier du nom d'hemorragie.

La mort sera donc inevitable pour la mere épuisée par une perte invisible; l'opération césarienne pourra être pratiquée à l'instant de la mort de la mere; mais cette ressource n'est pas nouvelle. quel est donc l'avantage qui peut resulter de cette observation? le voicy. on peut etre dans le cas de donner un rapport sur un pareil fait et de determiner precisement la cause de la mort. cela peut devenir important et pour une famille et peut etre meme pour la reputation de celuy qui aura donné quelque secours. ignorer le fait que cit. rollan nous a communiqué seroit, dans un cas meme indifferent, un desavantage de l'art dont on pourroit revoquer la certitude en ce point: la connoissance du fait mettra au contraire un chirurgien en état de decider le cas à la vüe des caillots de sang en cherchant les issües de cet épanchement par l'examen exact du placenta et des parties du foetus, issües qui seroient peut etre occultes à quelqu'un qui n'auroit point été dans le cas de faire attention

à la possibilité d'une adherence vitieuse et hors des loys ordinaires de la nature.

La lettre de M.r Rollan contient une seconde observation dont les consequences sont plus demontrées. elle fait voir combien il faut etre attentif à la difference que peuvent presenter les tumeurs aqueuses de l'ombilic, puisque l'auteur en a gueri une de ce caractere par la compression, et que dans une autre circonstance dont on sent la distinction il n'y auroit de remede que dans l'evacuation des matieres par une ouverture.

mes reflections ne tirent point à consequence; j'ay cru pouvoir les hazarder sans prejudice de celles que jugera à propos de faire le commissaire que M.r le directeur nommera à l'examen de ces observations. les raisons d'adoption ou de refus qu'on peut donner surce que j'ay avancé fourniront encore des moyens pour en determiner l'usage. à paris ce mardy 20.e juin 1747

Louis.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE